

RD-CONGO

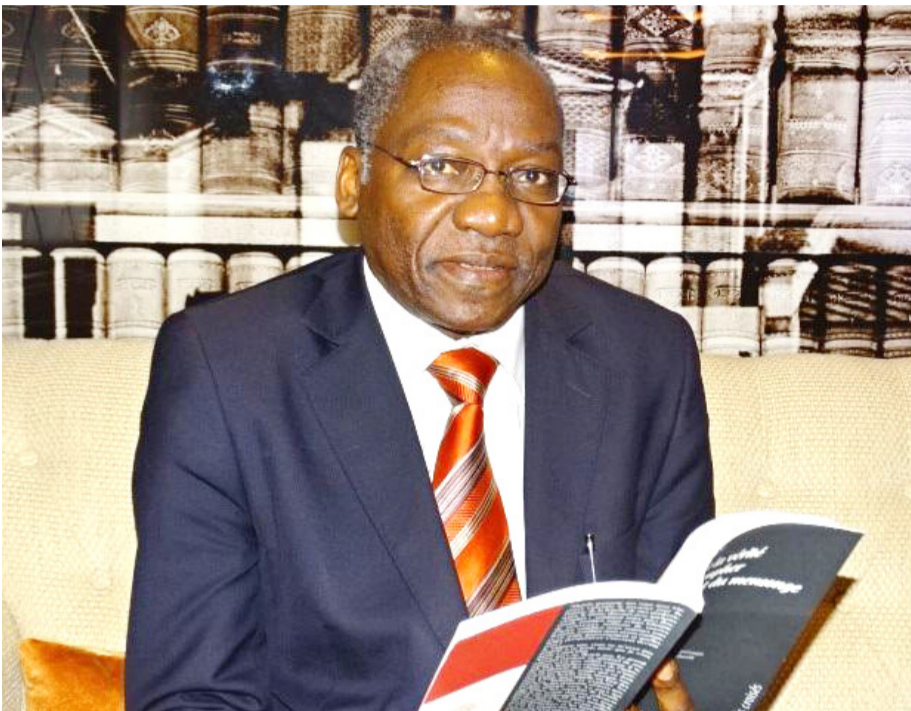


LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4561 MERCREDI 2 AOÛT 2023



Daniel Lusadusu Nkiambi, le nouveau patron de l'ANR

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Deux grands changements dans l'appareil sécuritaire

Le président Félix Tshisekedi a nommé, par ordonnances, le 1er août, de nouveaux responsables à la tête des institutions sécuritaires. Daniel Lusadusu Nkiambi est porté à la tête de l'Agence nationale de renseignements. Le Pr Jean-Louis Essambo est, pour sa part, nommé conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité.

Page 2

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La députée Geneviève Inagosi interdite de parler au nom du FCC



La candidature de ce membre de la plateforme politique de l'ancien président Joseph Kabila aux législatives dans la circonscription électorale de Wamba n'a pas été bien perçue par sa hiérarchie. La direction du Front commun pour le Congo (FCC) l'accuse d'aller à l'encontre du mot d'ordre de leur famille politique qui n'est pas partie prenante au processus électoral en cours.

Page 2

SECTEUR MINIER

Le cobalt congolais sous menace de banissement sur le marché mondial



Le cobalt à l'état brut

Il s'agit précisément des menaces directes de banissement de ce minerai stratégique sous prétexte d'irrégularités dans la chaîne d'approvisionnement et/ou d'extraction de cette commodité.

Ces menaces ciblent autant le cobalt issu de l'artisanat livré à la merci des enfants et des groupes armés que la filière de production industrielle.

Page 3

COOPÉRATION

Brazzaville et Kinshasa entretiennent de bonnes relations diplomatiques

Les relations entre Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville sont au beau fixe, les porte-parole des deux gouvernements, Patrick Muyaya et Thierry Moundounga, ont fixé l'opinion et dissipé les malentendus créés par les internautes à la suite du séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso à Kigali au Rwanda.

Page 3

ÉDITORIAL

Succession

L'effet de succession de père en fils s'invite au sein des groupes musicaux comme cela est souvent le cas dans d'autres sphères de la société. Le fils de Youlou Mabiala, YM pour ses fans, succède ainsi à son père en tant que président de l'orchestre Kamikaze Loningsa.

La cérémonie d'intronisation d'Audy Youlou Mabiala (AYM), puisque c'est de lui qu'il s'agit, a eu lieu à Brazzaville en présence des parents, des membres de l'orchestre et des mélomanes. Le désormais président de l'ensemble musical qui a fait les beaux temps de la rumba congolaise a mis à profit cette occasion pour livrer un concert de circonstance au cours duquel il a interprété avec succès quelques compositions de son géniteur.

AYM déclare avoir un répertoire personnel garni qu'il dévoilera le moment venu. Tel père, tel fils, dit-on. Mais aurait-il le même talent et la même popularité que le prince YM ? La musique étant fille de son temps, le successeur ne peut à ce stade garantir le succès et l'estime des fans qu'avait son prédécesseur.

Avant d'être fixé sur la suite, le public attend légitimement de découvrir celui qui a accepté la lourde charge de faire revivre Gilbert Youlou Mabiala qui accrochait en son temps ses mélomanes par sa fine et angélique voix. Bonne chance à AYM.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Deux grands changements dans le secteur sécuritaire

Le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, a résolu d'injecter du sang neuf à la tête de l'Agence nationale de renseignements (ANR)

La page Jean-Hervé Mbelu Biosha est définitivement tournée à l'ANR. Le nouveau patron des renseignements congolais se nomme Daniel Lusadisu Nkiambi. Sa nomination est tombée sous les coups de 14h, ce 1er août, au cours du journal télévisé de la Radiotélévision nationale congolaise. Selon les ordonnances lues par la porte-parole du président de la République, Tina Sala-

ma, le Pr Jean-Louis Essambo est nommé conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, poste occupé depuis février 2022 par Jean-Claude Bukasa. Il s'agit du troisième changement opéré à ce poste et du deuxième à l'ANR depuis l'avènement de Félix Antoine Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo.

Jules Tambwe Itagali

ELECTIONS LÉGISLATIVES

La députée Geneviève Inagosi interdite de parler au nom du FCC

Une des figures de proue du Front commun pour le Congo (FCC), Geneviève Inagosi, se trouve, depuis quelque temps, dans des sales draps.

Le capital confiance dont elle bénéficiait il y a peu au sein de sa famille politique s'est littéralement écornée. Et pour cause ? Sa candidature aux législatives dans la circonscription électorale de Wamba n'a pas été bien perçue par la hiérarchie du FCC qui la considère comme une trahison. En effet, la plateforme politique de l'ancien président Joseph Kabila s'est prononcée pour sa non-participation aux élections législatives de décembre 2023 tant que la centrale électorale sera dirigée par Denis Kadima soupçonné de planifier la fraude au profit de l'actuel chef de l'Etat. Un mot d'ordre avait même été donné dans ce sens enjoignant les membres du FCC à ne pas postuler au risque d'être assimilé à une

taupe de l'actuelle majorité. Ayant appris la nouvelle de la candidature de Geneviève Inagosi, Me Ferdinand Kambere, secrétaire général du Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie et haut cadre du FCC, est vite monté au créneau pour la charger d'être allée à l'encontre du mot d'ordre de leur famille politique. Et de déclarer qu'à dater de ce jour, l'incriminée n'est plus en droit de parler au nom du FCC. Il sied de rappeler que la famille politique de l'ex-président continue d'exiger la reconstitution du bureau de la centrale électorale et de la Cour constitutionnelle, le nettoyage du fichier électoral, etc.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

COOPÉRATION

Kinshasa et Brazzaville entretiennent de bonnes relations

Les relations entre Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville sont au beau fixe, les porte-parole des deux gouvernements, Patrick Muyaya et Thierry Mougalla, ont fixé l'opinion et dissipé les malentendus créés par les internautes à la suite du séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso à Kigali au Rwanda.

La République démocratique du Congo et son voisin, le Congo-Brazzaville, n'ont aucun problème diplomatique. Cette affirmation est des deux porte-parole des gouvernements des deux pays, notamment Patrick Muyaya et Thierry Mougalla qui se sont confiés à la presse à l'issue de la rencontre à la Primature entre les deux Premiers ministres Jean-Michel Sama Lukonde et Anatole Collinet Makosso. Les deux porte-parole ont voulu ainsi dissiper tout malentendu entretenu dans l'opinion et à travers les réseaux sociaux au lendemain de la visite d'État à Kigali au Rwanda du président Denis Sassou N'Guesso.

Patrick Muyaya a déclaré que la République démocratique du Congo et la République du Congo entretiennent de bonnes relations de coopération, et il n'y a aucun problème diplomatique entre les deux États. « *Le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa sont deux pays souverains qui ont le droit d'entretenir des relations diplomatiques avec*



Les porte-parole Patrick Muyaya du Congo Kinshasa et Thierry Mougalla du Congo Brazzaville

« Le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa sont deux pays souverains qui ont le droit d'entretenir des relations diplomatiques avec tous les autres pays. De ce point de vue, nous n'avons pas de commentaires particuliers à faire sur la stratégie d'un pays voisin »

tous les autres pays. De ce point de vue, nous n'avons pas de commentaires particuliers à faire sur la stratégie d'un pays voisin », a déclaré Patrick Muyaya Katembwe.

Les deux ministres chargés de la Communication ont insisté sur le respect de la démocratie, notamment en ce qui concerne les divers commentaires faits sur les réseaux sociaux au sujet de la visite de Kigali. Toutefois, cela ne doit pas être une occasion de tenir des propos désobligeants sur les hautes personnalités politiques. Thierry Mougalla s'est réservé de faire des commentaires sur les textes publiés sur la toile en rapport avec la visite du président du Congo-Brazzaville à Kigali qui, selon lui, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux États. « *Ce qui compte, c'est la chaleur des relations diplomatiques entre les deux pays frères et non pas ce qui se dit dans les réseaux sociaux qui ne sont pas officiels* », a-t-il précisé.

Martin Engimo

MINÉRAIS

Le cobalt congolais menacé de banissement

La République démocratique du Congo (RDC) traverse actuellement une mauvaise passe à la suite des menaces auxquelles son secteur minier fait face depuis un certain temps sur le marché international.

Il s'agit précisément des menaces directes de bannissement de son cobalt sous prétexte d'irrégularités dans la chaîne de possession et/ou d'extraction de cette commodité. Qu'elle soit issue de la filière de production artisanale ou industrielle, le cobalt congolais n'est plus le bienvenu puisqu'assimilé, dans sa chaîne d'approvisionnement, à un produit de sang issu de la fraude. Le pays risque, de ce fait, d'être interdit d'exporter ses matières premières. C'est aux fins de rassurer les acheteurs potentiels ainsi que l'opinion internationale que le ministère des Mines s'était vu dans l'obligation de faire une mise au point. Dans sa réaction publiée le 31 juillet, le gouvernement via son ministre des Mines, a fait savoir que « la formalisation du secteur minier artisanal se fait dans le plein respect du Code minier et de ses mesures d'application, notamment en termes de normes de protection

des droits de l'homme et de la responsabilité sociétale d'entreprise ». Et d'ajouter que dans l'exploitation minière en RDC, la part de la filière artisanale reste minime, particulièrement pour ce qui concerne les métaux cupro-cobaltifères et leurs accompagnateurs. Il est précisé à ce sujet qu'une étude est en cours pour déterminer la contribution véritable de l'artisanat à la production annuelle de cobalt ces dernières années, avec l'augmentation sans cesse de la production de cuivre.

Pour le ministère des Mines, la RDC est très préoccupée par la formalisation et l'amélioration de son système de traçabilité des minerais dans la filière artisanale. Ce qui justifie l'existence de plusieurs projets mis en place dans ce cadre. Dans sa communication, le ministère des Mines évoque, par ailleurs, la validation récente, grâce au concours des partenaires, du cadre normatif sur le cobalt



Le cobalt à l'état brut

d'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Ce qui prouve à suffisance l'intérêt que le pays porte au processus de développement, de sécurisation et d'amélioration du secteur des mines, de l'extraction au

puits vers la petite mine. Avec l'appui de Responsible Minerals Initiative, organisme américain regroupant plus de quatre cents entreprises membres, la RDC s'est engagée sur la voie d'une traçabilité optimale de ses mi-

nerais stratégiques. Dans le même ordre d'idées, la RDC a eu le soutien des partenaires à la mise sur pied de la Commission interministérielle sur le travail des enfants dans le secteur des mines artisanales.

Alain Diasso

ACTION HUMANITAIRE

Dr Mukwege fournit des vivres aux déplacés internes du Kivu

La Fondation Panzi du Dr Denis Mukwege a lancé, le 30 juillet, une opération d'assistance aux personnes déplacées fuyant les massacres des Forces démocratiques alliées (ADF-Nalu), groupe terroriste actif depuis trois décennies dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu.

La Fondation dirigée par le réputé docteur et prix Nobel de la paix 2018, Denis Mukwege, a fourni des vivres et apporté de l'assistance à 1175 ménages vivant à Beni Ville et 200 autres ménages à Mbau. Les 1375 familles ont reçu chacune un lot de vivres constitué de 25kg de farine de maïs, 25kg de riz, 12,5kg de haricots, 7 sachets de sel et 5 litres d'huile végétale et un kit hygiénique constitué d'un paquet de serviettes hygiéniques, 1 yard de pagne, 1 paire de babouches, 4 sous-vêtements féminins et une boîte de dentifrice avec brosse à dents. Mme Catherine, une femme sinistrée, a exprimé sa satisfaction en ces termes : « La guerre est venue nous détruire dans notre milieu, la forêt. Il y a des tueries contre nous pygmées et même des bantous. Nous n'avons pas la force de nous défendre. Nous vivons présentement dans le village, car on nous a délogés de notre lieu de vie naturel. Nous manquons de quoi à manger. Je demande aux autorités du pays de continuer à nous soutenir dans nos besoins comme déplacés. Je demande aussi la paix, car nous vivons chez nous, dans nos champs, sans problème. Merci pour le repas car lorsque nous le recevons, ça réduit un peu la faim que nous avons, mais ce n'est pas la fin. Merci pour le grand travail que le Dr Mukwege abat pour nous... »

Une autre femme rencontrée à

Mbau a expliqué sa situation : « Je réponds au nom de Masika, je suis de la tribu Nande et mère de sept enfants, et nous menons une vie de souffrance. Je vivais chez moi, et nous avions un champ. Mon mari a été tué, égorgé par les ADF. Et par peur, j'ai quitté le lieu, abandonnant notre champ de cacao. Présentement, je travaille pour les autres dans les champs afin de nourrir mes enfants. Je dis merci au Dr Mukwege et à la Fondation Panzi. J'ai besoin de la paix pour rentrer chez moi afin de subvenir aux besoins de mes enfants ».

L'intervention de la Fondation Panzi à Beni a été la seconde du genre au Nord-Kivu en juillet, après une assistance offerte aux déplacés de Goma qui fuyaient la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo où 3915 ménages étaient servis. Selon Mme Estimée Modibawagoto Lekopole, cheffe de bureau de la sous-division des actions humanitaires et solidarité nationale dans le Grand Nord-Kivu, cette assistance vient à point nommé à Beni ville, avec la garantie d'un minimum de sécurité de la population sinistrée, contrairement à la ville d'Oicha et ses environs, encore cibles d'attaques permanentes des terroristes.

A Beni-ville, la cérémonie de distribution a été lancée par le colonel Jacob Nyofondo. Il a vivement remercié la Fondation



Des vivres remis aux déplacés internes à Beni par la Fondation Panzi

Panzi, particulièrement le Prix Nobel de la Paix, d'avoir songé à envoyer une équipe pour venir au secours des déplacés de guerre. Notons que cette action de distribution des vivres à ces familles sinistrées est intervenue quelque temps après un sit-in organisé par celles-ci à la mairie de Beni afin de manifester leur colère face à la souffrance. A Beni territoire, le colonel Charles Euta Omeonga a remis le kit symbolique de dignité pour lancer la distribution des vivres au bureau du secteur de Mbau. Les prochaines distributions sont prévues dans la partie

sud de la province du Sud-Kivu afin de répondre aux cris des femmes qui fuient les exactions dans les hauts plateaux du Sud-Kivu. Ces interventions, indique-t-on, sont appuyées par la Conférence épiscopale d'Italie. Le Dr Mukwege, au travers de la Fondation Panzi, vise à redonner une dignité à la femme victime de la barbarie humaine ; son geste est un acte de compassion hors-pair. « L'homme qui répare les femmes » violées milite en faveur de l'instauration d'une justice transitionnelle pour une paix durable en RDC. Il sied de souligner qu'un col-

lectif d'intellectuels et d'autres couches de la population dans le Grand-Kivu et même à travers le pays, sollicite le Prix Nobel de la paix à poser sa candidature pour la présidentielle de décembre 2023. Denis Mukwege continue, pour sa part, dans ses notables actions humanitaires, organisant aussi des campagnes de lutte contre la Fistule, et il rencontre des personnalités politiques étrangères et nationales, mais il ne s'est pas encore officiellement prononcé sur une éventuelle candidature à la présidentielle.

Martin Engimo



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



NIGER

Niamey suspend ses exportations d'or et d'uranium vers la France

L'armée nigérienne, qui a pris le pouvoir dans le pays, a déclaré qu'elle suspendait les exportations d'uranium et d'or vers la France. Cette information est diffusée par la BBC.

La décision de suspendre les exportations d'uranium et d'or vers la France aurait été prise le 30 juillet. Selon l'agence britannique, elle est prise pour une durée indéterminée, à la suite d'un ultimatum lancé par la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces derniers ont délibérément suspendu toutes les opérations commerciales et financières et ont exigé que l'ex-président soit rétabli dans ses fonctions. Le Niger est le plus grand fournisseur d'uranium pour la production d'électricité en France, et fournit 25% de tout l'uranium à l'Union européenne. La société française Orano exploite ces ressources depuis plus de cinquante ans au Niger. Mais la France ne dépendrait pas des

gériens sont descendus dans les rues le 30 juillet pour protester à l'appel des autorités militaires du pays contre le sommet d'urgence de la Cédéao. Les sanctions imposées par la Cédéao et un certain nombre d'États occidentaux à la suite d'un coup d'Etat militaire exerceront une pression importante sur l'économie du Niger, a laissé entendre le Premier ministre, Ouhoumoudou Mahamadou, dans une interview accordée à la télévision française France 2. « En ce qui concerne le Niger, je reste optimiste car la série de sanctions annoncées par la Cédéao... Je connais la fragilité du Niger, je connais la situation économique. Le Niger ne pourra pas résister à de telles sanctions. Sur le

international avec des pays amis, avec des institutions internationales qui lui apportent un grand soutien», a-t-il déclaré, mentionnant notamment l'aide financière de la part de l'Union européenne et du Fonds monétaire international. Il a qualifié les sanctions de la Cédéao de mesure juste et légitime. Une manifestation s'est tenue dimanche dans la capitale du Niger.

«Le président du Niger, Mohamed Bazoum, détenu avec sa famille par les rebelles suite à un coup d'État, se porte bien et espère une bonne évolution de la situation», a ajouté Ouhoumoudou Mahamadou. Il a confirmé à Paris être Premier ministre du pays même si le ministre des Affaires étrangères du Niger, Hassoumi Massoudou, qui se trouvait à l'étranger au moment du coup d'État, s'était déclaré chef du gouvernement par intérim. Les rebelles ont annoncé le 26 juillet la destitution du président Mohamed Bazoum, la fermeture des frontières, l'introduction d'un couvre-feu, la suspension de la Constitution et l'interdiction de tous les partis politiques. Deux jours plus tard, ils ont proclamé chef d'État le général Abdourahmane Tiani qui a dirigé la garde présidentielle dont les unités détiennent toujours Mohamed Bazoum.

Noël Ndong

« En ce qui concerne le Niger, je reste optimiste car la série de sanctions annoncées par la Cédéao... Je connais la fragilité du Niger, je connais la situation économique. Le Niger ne pourra pas résister à de telles sanctions. Sur le plan économique, ce sera une catastrophe, et sur le plan social aussi. Parce que le Niger compte sur un partenariat international avec des pays amis, avec des institutions internationales qui lui apportent un grand soutien »

livraisons d'uranium depuis le Niger. Le secteur énergétique français continue de recevoir de l'uranium d'autres pays. Les Ni-

plan économique, ce sera une catastrophe, et sur le plan social aussi. Parce que le Niger compte sur un partenariat

Une évacuation des ressortissants français en préparation au Quai d'Orsay

Le Quai d'Orsay a indiqué qu'une évacuation des ressortissants français en danger suite à un coup d'Etat militaire est en cours de préparation à l'ambassade de France au Niger. Ces évacuations interviennent quelques jours après que l'armée a pris le contrôle de l'Etat et renversé le régime du président Mohamed Bazoum.

Déjà tendues, les relations se sont encore détériorées entre cette frange des militaires nigériens et la France lorsqu'ils ont accusé la France d'avoir recouru à la force létale pour disperser le 30 juillet des manifestants devant son ambassade à Niamey. Le président Mohamed Bazoum a été renversé par des militaires la semaine dernière, provoquant l'indignation classique d'une grande partie de la communauté internationale et des sanctions de la part de l'Union africaine et de l'Union européenne notamment. Alors que les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont imposé des sanctions au Niger et fixé un ultimatum, les gouvernements de transition au Mali, au Burkina Faso et en Guinée ont exprimé leur soutien à leurs frères d'armes au Niger.

Dans un communiqué conjoint des deux pays, le Mali et le Burkina Faso ont prévenu que « toute intervention militaire au Niger sera considérée comme une déclaration de guerre » à leur encontre. Depuis 1990, Paris a mené des opérations similaires dans 13 pays africains, dont six fois en République démocratique du Congo. « Le devoir de protéger les ressortissants français à l'étranger implique pour l'État l'obligation de mettre tout en œuvre, de l'action diplomatique à l'action militaire, pour assurer leur sécurité et leur évacuation en cas de nécessité », peut-on lire dans un document du ministère de la Défense daté de 2009. Les opérations d'évacuation des ressortissants, aussi appelées Resevac, sont menées par l'armée. La plupart du temps, celle-ci prend également en charge des ressortissants étrangers. Les autres pays concernés par des évacuations de ressortissants français sont la Guinée-Bissau, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Tchad, la Centrafrique, l'Éthiopie, le Rwanda, le Gabon, le Congo. La dernière évacuation a eu lieu en avril 2023 au Soudan.

Le 31 juillet, la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a démenti les accusations selon lesquelles son pays avait l'intention « d'intervenir militairement » au Niger.

N.Nd.

SANTÉ

L'Unicef et l'OMS soutiennent l'allaitement maternel

Dans une déclaration conjointe publiée le 1er août, le directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Catherine Russell, et celui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, ont souligné l'importance de l'allaitement au sein à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel célébrée sur le thème « Allaitement et travail... c'est possible ».

Les responsables onusiens ont insisté sur la nécessité d'intensifier le soutien à l'allaitement sur tous les lieux de travail afin de maintenir et de renforcer les progrès enregistrés en matière d'allaitement au sein dans le monde entier.

La prévalence de l'allaitement maternel exclusif a connu une hausse spectaculaire de dix points de pourcentage, passant à 48% à l'échelle du globe au cours de la dernière décennie.

Les pays ayant enregistré des progrès considérables sont la Côte d'Ivoire, les Îles Marshall, les Philippines, la Samarie et le Viet Nam, explique la déclaration, ajoutant que ceci montre l'efficacité des initiatives visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement au sein.

Toutefois, précise-t-elle, pour at-

teindre la cible mondiale à l'horizon 2030, visant à porter à 70% le taux d'allaitement maternel, il est important de supprimer les obstacles auxquels se heurtent encore les femmes et les familles. Ils ont indiqué que la présence d'un appui sur le lieu de travail joue un rôle essentiel à cet égard. Des données probantes montrent en effet que les taux

d'allaitement maternel chutent considérablement quand les femmes retournent travailler, mais qu'il est possible d'inverser cette tendance en aidant les mères à continuer d'allaiter leur bébé au lieu de travail.

A cet effet, des politiques favorables à la vie de famille sur le lieu de travail : des congés de maternité rémunérés, des

pauses pour l'allaitement et la mise à disposition d'une pièce dans laquelle les mères peuvent allaiter ou tirer leur lait, peuvent créer un environnement bénéfique non seulement pour les femmes actives et leur famille, mais aussi pour les employeurs. Elles diminuent l'absentéisme lié à la maternité en augmentant la rétention des employées et en

réduisant les coûts associés au recrutement et à la formation de nouvelles personnes.

« Dès les premiers moments de la vie de l'enfant, l'allaitement maternel constitue l'intervention ultime en faveur de sa survie et son développement », ont-ils dit, ajoutant que « l'allaitement au sein protège les bébés contre les maladies infectieuses courantes et stimule leur système immunitaire en leur fournissant les nutriments essentiels dont ils ont besoin pour garantir et se développer pleinement. Les bébés qui ne sont pas allaités sont quatorze fois plus susceptibles de mourir avant leur premier anniversaire que les bébés qui bénéficient d'un allaitement maternel exclusif ».

Lydie Oko

« Dès les premiers moments de la vie de l'enfant, l'allaitement maternel constitue l'intervention ultime en faveur de sa survie et son développement ». « l'allaitement au sein protège les bébés contre les maladies infectieuses courantes et stimule leur système immunitaire en leur fournissant les nutriments essentiels dont ils ont besoin pour garantir et se développer pleinement. Les bébés qui ne sont pas allaités sont quatorze fois plus susceptibles de mourir avant leur premier anniversaire que les bébés qui bénéficient d'un allaitement maternel exclusif ».



COMMUNE DE BRAZZAVILLE
MAIRIE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-037/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence préluce à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue de la Paix et l'avenue Georges Balandier ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue de la Paix et l'avenue Georges Balandier à Brazzaville sur 3435 ml, du rond-point ex Monoprix au rond-point Matsoua ».

3. Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers ;
- 6) Signalisation et éclairage public.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2^e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Quatre Millions (4.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**Le Président du Conseil Départemental et Municipal,
Député-Maire de la ville de Brazzaville**

Dieudonné BANTSIMBA

SÉNATORIALES 2023

L'UDH-yuki présente six candidats

En dépit des turbulences que traverse l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-yuki), cette formation politique de l'opposition prendra part aux élections sénatoriales du 20 août prochain avec six candidats dont deux à Brazzaville et quatre dans le Pool.

Pascal Ngouanou et Kolélas née Taty Nathalie se positionnent à Brazzaville tandis que Gilles Fernand Bassindikila, Fidèle Kandza, Jean Bonard Moussodia et l'ancien sénateur Zacharie Samba dans le Pool. Entre-temps, la publication de la note 009 du 25 juillet portant suspension de certains membres du parti qui auraient troublé l'ordre au congrès continue à diviser les responsables de cette formation politique jusqu'à mener certains responsables à se désolidariser de cette note. C'est le cas du premier secrétaire du comité d'organisation du congrès, Justin Nzouloufoua, qui a regretté cette décision. « Cette décision de suspendre certains membres du parti n'allait pas émaner du bureau politique parce qu'il y a un acte

de convocation du congrès qui faisait tomber tous les organes. Aujourd'hui, c'est la facilitation, le comité de direction, le comité d'organisation du parti et le présidium qui devaient normalement entériner parce que nous sommes à l'orée d'une échéance électorale, les sénatoriales », a signifié ce dernier, avant d'ajouter « ce n'est pas de cette manière que l'on peut rassembler ce qui est devenu épars ».

Il a rappelé que le souhait de tout le monde est de nous réconcilier parce qu'on ne fait pas rayonner le parti dans la division mais plutôt dans l'unité. « Il est donc temps de redonner le flambeau à la facilitation, au comité d'organisation et avec eux le président du présidium pour réfléchir, travailler et



L'hémicycle du palais du parlement/DR

aller à l'unité du prochain congrès », a-t-il indiqué.

En rappel, l'UDH-yuki compte une trentaine de conseillers, aussi bien

à Brazzaville que dans le Pool.

Jean Jacques Koumba

PND 2022-2026

Du retard dans l'exécution des projets prioritaires

Plus d'une année après le lancement du Plan national de développement (PND) 2022-2026, l'heure est à l'évaluation des premières actions. À l'ouverture de la session inaugurale du comité de pilotage du cadre institutionnel de suivi et évaluation, le 1er août, à Brazzaville, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a invité les ministères sectoriels à mieux planifier les priorités et accélérer la mobilisation des partenaires financiers.

Le PND 2022-2026 représente le référentiel dans la conduite des politiques publiques de développement du gouvernement. À travers ce programme quinquennal axé sur la croissance inclusive, l'exécutif compte poser les bases d'une économie « forte, diversifiée et résiliente ». Les secteurs prioritaires du PND sont l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales.

Les travaux du comité de pilotage du PND présidés par le Premier ministre ont permis aux autorités de faire le point des initiatives engagées par les ministères sectoriels, en lien avec les recommandations du dernier séminaire gouvernemental consacré à l'identification et la priorisation des projets sélectionnés. Anatole Collinet Makosso a invité, à cette occasion, les parties prenantes à tenir compte des capacités réelles de financement et à recadrer les choix stratégiques de politique économique et sociale.

« Nous sommes en retard dans l'opérationnalisation du PND 2022-2026 et dans la prise en compte de plusieurs problématiques liées à la planification des priorités et la mobilisation des partenaires au développe-



Le Premier ministre ouvrant les travaux du comité Adiac

« Nous sommes en retard dans l'opérationnalisation du PND 2022-2026 et dans la prise en compte de plusieurs problématiques liées à la planification des priorités et la mobilisation des partenaires au développement. Le volet suivi et évaluation nous interpelle tout particulièrement, en notre qualité d'instance de pilotage dans l'appréciation de la performance du programme. L'urgence de cette session inaugurale du comité de pilotage est de porter notre attention sur les missions des organes opérationnels pour assurer un démarrage effectif de l'exécution du programme »

ment. Le volet suivi et évaluation nous interpelle tout particulièrement, en notre qualité d'instance de pilotage dans l'appréciation de la performance du programme. L'urgence de cette session inaugurale du comité de pilotage est de porter

notre attention sur les missions des organes opérationnels pour assurer un démarrage effectif de l'exécution du programme », a-t-il insisté.

Le gouvernement entend entamer une offensive communicationnelle en direction de ses

partenaires et du secteur privé, afin de mobiliser davantage de ressources financières. S'inspirant des échecs des précédents plans, les autorités ont compris que les ressources du budget national ne suffissent pas pour financer les projets ambitieux.

« Le retard observé dans l'exécution du PND est dû à la précarité des ressources du budget de l'État (...) Mais tout cela a été bien compris et des orientations fermes ont été données dans le cadre du financement de ce plan », a expliqué la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas.

De nouvelles mesures sont attendues en matière de l'amélioration du climat des affaires, puisqu'une partie de financement du PND 2022-2026 repose sur le secteur privé. Des efforts supplémentaires sont également attendues, a annoncé la ministre du Plan, en matière de la mobilisation des recettes intérieures fiscales ainsi que les réformes pour améliorer la qualité de la dépense publique qui doit correspondre aux priorités de développement économique et social. Promulgué en loi par le chef de l'État en janvier 2022, le PND 2022-2026 a fixé ses dépenses d'investissement à 8 987 milliards FCFA. Les ressources disponibles représentent à peine 24% du coût global du programme, soit 2161 milliards FCFA, tandis que le gap des financements (2/3) est à rechercher auprès des bailleurs de fonds.

Fiacre Kombo



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

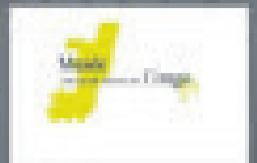
Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE
GALERIE DU BASSIN DU CONGO



Organise

TOKUTANA

EXPO

Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*



Du 14 juillet au 13 Aout 2023

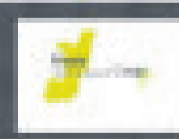
VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET



Musée Galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville)



16H Entrée : Gratuite



+242 064233244 / +242 050004345 / +242 066667065

EDUCATION

Les couleurs de la tenue scolaire ne sont pas encore déterminées

Les sources concordantes indiquent que les couleurs de la tenue scolaire uniformisée seront officiellement connues avant le 15 août. Les parents d'élèves devraient attendre encore quelques jours.

Lors de la séance de travail sur l'uniformisation de la tenue scolaire, entre les ministres en charge de l'Enseignement général, Jean Luc Mouthou, et technique Ghislain Thierry Maguessa Ebomé ainsi que l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, il y a quelques jours à Brazzaville, le président de ladite association, Christian Grégoire Epouma, appelait les parents à patienter jusqu'à



L'annonce des couleurs de la tenue se fait attendre/Adiac

Les parents doivent prendre leur mal en patience, ne pas se précipiter pour acheter les tenues pour la rentrée scolaire 2023-2024. Le gouvernement édifiera la communauté parentale pour dire quelles sont les couleurs des filles et des garçons pour tel ou tel cycle »

ce que la décision du gouvernement soit officialisée. « Les parents doivent prendre leur mal en patience, ne pas se précipiter pour acheter les tenues pour la rentrée scolaire 2023-2024. Le gouvernement édifiera la commu-

nauté parentale pour dire quelles sont les couleurs des filles et des garçons pour tel ou tel cycle », déclarait-il. Aujourd'hui, l'idée d'une tenue vert-blanc (qui ne serait qu'une proposition) s'est propagée dans l'opinion au point où certains

parents semblent déjà préparer la rentrée de leurs enfants en tenant compte de ces couleurs alors que les conclusions du comité interministériel en charge du dossier ne sont pas encore officialisées.

Selon les autorités compétentes, l'uniformisation de la tenue scolaire est l'une des approches visant à répondre à la problématique des violences en milieu scolaire, la tenue étant un identifiant selon que l'on soit d'un établissement de l'enseignement technique ou général. « La réflexion est sur la table. Les deux ministères réfléchissent sur les mécanismes pour éliminer ces formes de violences », a fait savoir le ministre Jean Luc Mouthou. Son collègue de l'Enseignement technique a abondé dans le même sens : « La réflexion sera affinée avant de décider ».

Rominique Makaya

« La réflexion est sur la table. Les deux ministères réfléchissent sur les mécanismes pour éliminer les formes de violences »

SANTÉ

La population congolaise invitée au dépistage des hépatites

Le directeur du Programme national de lutte contre les hépatites virales, le Pr. Arnaud Mongo Onkhou, a invité le 28 juillet à Brazzaville la population à se faire vacciner contre la pathologie, lors des journées scientifiques organisées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre les hépatites virales sur le thème « Une vie, un foie ».

L'objectif est de sensibiliser à la maladie et de renforcer des mesures pour améliorer l'accès aux services de dépistage et de traitement.

Arnaud Mongo Onkhou a indiqué que cette journée mondiale est en rapport à la date de naissance du Dr Baruch Blumberg qui a découvert le virus et mis en place le vaccin qui lutte contre le cancer. « L'hépatite B et delta sont évitables par la vaccination, parce que pour avoir une hépatite par l'infection delta il faut d'abord avoir une infection par l'hépatite B », a-t-il dit, ajoutant que « le virus delta n'a pas son matériel propre car il détruit le matériel

du virus B pour créer des oreillons », a-t-il indiqué.

Au Congo, le taux de prévalence de la population congolaise sur les hépatites n'existe pas encore. Toutefois une enquête parcellaire dans les départements avait montré le taux de 8, à 12 et 15%. Selon lui, le programme national de lutte contre les hépatites virales entend réaliser une enquête sur la question dans les jours à venir.

Par ailleurs, le dépistage dans les grandes villes s'effectue par le test de sérologie tandis que dans les départements par le test rapide d'orientation diagnostic.

En rappel, la commémoration de la Journée mondiale de lutte

contre les hépatites virales a été marquée par plusieurs communications. La première journée a édifié les participants sur le thème « Intérêt des tests rapides dans le diagnostic du virus de l'hépatite B », par le Pr. Esther Nina Ngoyi Ontsira.

L'oratrice a évoqué le mode de contamination directe qui se fait par voie sexuelle, mère à l'enfant, et indirecte par voie de transfusion sanguine, matériel souillé et activité professionnelle. Les facteurs favorisant la contamination sont notamment les femmes enceintes, les professionnels de santé, comportement sexuel à risque etc.

Les participants ont bénéficié à cette occasion des connaissances sur les attitudes et pratiques des sages-femmes sur la prévention de la transmission mère-enfant du virus de l'hépatite B à Brazzaville, les pathologies du tube digestif, la formation continue en hépato gastro entérologie et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

FORUM INTERNATIONAL DU SECRÉTARIAT

L'APASC restitue les travaux

La présidente de l'association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo (APASC), Virginie Léopoldine Batchy, a organisé, le 27 juillet à Brazzaville, une cérémonie de restitution des travaux du Forum international des secrétaires couplée à la remise officielle des attestations de participation.

Face aux partenaires stratégiques de l'APASC, l'occasion a été propice pour restituer les thèmes « L'intelligence émotionnelle », « maintenir le dialogue avec son manager » et « prendre sa carrière en main, en devenant indépendante ». La particulière au conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Anniele Joëlle Poaty, a expliqué les liens existants entre les métiers du secrétariat, de l'assistanat de direction et l'intelligence émotionnelle qui se trouve être la capacité pour un individu à percevoir, comprendre, maîtriser et exprimer une émotion qui lui est propre et à distinguer et décoder une émotion chez l'autre. Cette forme d'intelligence va au-delà des capacités cognitives et intellectuelles traditionnelles, a-t-elle renchéri.

La présidente de l'APASC a rappelé l'importance des métiers de secrétaire et d'assistant de direction dont le premier est chargé d'une large palette de tâches aussi importantes les unes que les autres pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Il s'agit notamment de la réception des clients, la gestion et le classement des dossiers, la correspondance, les tâches de bureau, etc. Par contre, l'assistant de direction exerce le rôle d'intermédiaire entre les dirigeants et les salariés de la société en véhiculant les décisions prises lors des réunions.

Au regard de l'importance de ces deux métiers, le délégué des ressources humaines à la direction générale des impôts et domaine, Bon Mpan Boris, s'est engagé en ces termes : « Nous envisageons d'élargir la formation des secrétaires et assistants jusque dans les départements du Congo ». En outre, le conseiller administratif de la Société nationale des pétroles du Congo, Gabriel Mobiassekoua, a indiqué que la structure dont il a représenté continuera d'œuvrer davantage pour l'émergence des métiers du secrétariat et de l'assistanat de direction.

« La maîtrise du français et de l'anglais, de l'outil informatique, le savoir-faire et le savoir-être ainsi que l'intelligence émotionnelle sont, entre autres, les atouts pour ceux qui s'intéressent aux deux métiers en débat », a-t-elle ajouté, avant de signaler qu'au mois d'octobre 2024 les membres du Faprosa se réuniront au Togo pour une autre session ordinaire.

Fortuné Ibara

« L'hépatite B et delta sont évitables par la vaccination, parce que pour avoir une hépatite par l'infection delta il faut d'abord avoir une infection par l'hépatite B »

EGLISE CATHOLIQUE

Lancement de l'année jubilaire de la basilique Sainte-Anne

L'archevêché de Brazzaville a organisé, le week-end dernier, à l'occasion de la célébration du 80e anniversaire de la basilique Sainte-Anne du Congo, une messe d'action de grâce marquant le lancement de l'année jubilaire de cette paroisse.

L'année jubilaire de la basilique Sainte-Anne du Congo a été lancée par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en présence de plusieurs autorités politico-administratives. L'ouverture de ce jubilé clôture en même temps l'année pastorale 2022-2023.

Plusieurs activités sont prévues pour accompagner la commémoration des festivités jubilaires, au nombre desquelles des conférences-débats, des colloques sur la vie et l'histoire de la mythique basilique Sainte-Anne, édifice religieux catholique classé au patrimoine de l'Unesco. Le programme des festivités prévoit également des concerts religieux, animés par les chorales et groupes d'animations d'obédience catholique.

Dans son mot d'usage, l'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a fait savoir que la basilique Sainte-Anne du Congo est une « histoire, un monument emblématique de la ville capitale et de tout le Congo », Son rayonnement va même au-delà des fron-



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou (aux avant-gardes) servant la communion aux fidèles/Adiac

« Le 30 juillet 2023 débute l'année jubilaire de la basilique Sainte-Anne du Congo. Evènement qui se prépare depuis une année par plusieurs activités, notamment des actions en faveur des plus démunis, des concerts de chorale... La messe d'action de grâce que nous célébrons aujourd'hui constitue la suite officielle du lancement du jubilé pour confier cette année à Dieu »

tières du Congo, selon lui. « Le 30 juillet 2023 débute l'année jubilaire de la basilique Sainte-Anne du Congo. Evènement qui se

prépare depuis une année par plusieurs activités, notamment des actions en faveur des plus démunis, des concerts de chorale...

La messe d'action de grâce que nous célébrons aujourd'hui constitue la suite officielle du lancement du jubilé pour confier cette

année à Dieu », a-t-il indiqué.

L'archevêque de Brazzaville a salué la générosité des autorités congolaises, particulièrement le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, qui s'est impliqué personnellement pour achever les travaux de cette paroisse.

Patrimoine de l'Eglise catholique, la basilique Sainte-Anne a été construite entre 1943 et 1949 par l'architecte Roger Erell.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

Variété club du Congo veut se donner un nouveau souffle

Le point de presse animé, le 30 juillet, à Brazzaville par le président fondateur de Variété club du Congo, Anges Ngapy « Kappelman », témoignait de la volonté de redonner un nouveau souffle à cette association par la relance de ses activités.

L'association Variété club du Congo est née de la volonté de ses membres d'apporter leur contribution, assistance et leur concours au développement du football congolais, partant de l'espérance vécue, après avoir rattaché les crampons. Elle a, entre autres, mission de se mettre à la disposition des institutions officielles de gestion du football congolais, en tant qu'éventuel partenaire et organe de conseil et de consultation.

« Si au niveau de la diaspora notre association fonctionne à merveille, sur le plan national



Anges Ngapy «kappelman» animant le point de presse/Adiac

« Si au niveau de la diaspora notre association fonctionne à merveille, sur le plan national elle connaît quelques difficultés liées à l'environnement. C'est pourquoi dans l'optique d'assurer la relance effective des activités de Variété club du Congo, aile Brazzaville, le bureau exécutif va s'employer à redynamiser ses membres »

elle connaît quelques difficultés liées à l'environnement. C'est pourquoi dans l'optique d'assurer la relance effective des activités de Variété club du Congo, aile Brazzaville, le bureau exécutif va s'employer à redynamiser ses membres », a précisé Anges Ngapy.

Au regard de la situation du football congolais, l'association, a-t-il souligné, entend se rapprocher des différentes autorités compétentes afin de réfléchir ensemble sur les pistes de solutions visant à relever le football congolais. Variété club du Congo, rappelons-le, est née le 8 octobre 2015. Elle est dirigée au plan national par Anges Ngapy. L'aile Paris réunissant la diaspora a pour président François Makita « Football ».

Après ce point de presse, l'association se prépare à tenir son assemblée générale pour renouveler ses instances dirigeantes.

James Golden Eloué



COMMUNE DE BRAZZAVILLE
MAIRIE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : TX-038/CB/M/CAB/CGMP-SP/2023

1. Dans le cadre de l'exécution des travaux d'urgence préluce à l'organisation du « Sommet des trois (03) bassins forestiers du Congo, de l'Amazonie et du Mékong », la Commune de Brazzaville entend réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA et l'avenue de l'Intendance à Brazzaville ».

2. La Commune de Brazzaville sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « Travaux de rénovation de l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA et l'avenue de l'Intendance à Brazzaville sur 3510 m, de SCLOG au rond-point Ebina ».

Les travaux se réaliseront ainsi qu'il suit:

- 0) Installation du chantier, amenée et repli du matériel;
- 1) Travaux préparatoires;
- 2) Travaux de chaussée;
- 3) Revêtement en enrobés bitumineux;
- 4) Assainissement;
- 5) Travaux divers ;
- 6) Signalisation et éclairage public.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après mentionnée :

Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2^e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 639 36 37/ 05 506 13 14/ 06 642 09 01.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Août 2023 à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 02 Août 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Cinq Millions (4.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

**Le Président du Conseil Départemental et Municipal,
Député-Maire de la ville de Brazzaville**

Dieudonné BANTSIMBA

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le Congo et le Burkina Faso se disputent la première place du groupe

Après avoir fait jeu égal (2-2) face au Sénégal, les Diabes rouges vont disputer la première place du groupe, ce 2 août, avec les Etalons du Burkina Faso, lors de leur deuxième sortie dans cette neuvième édition des Jeux de la Francophonie qui se déroulent à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Dans ce groupe à trois, seul le premier est assuré de poursuivre la compétition. Le Burkina Faso a fait le pas le plus important en s'imposant, le 31 juillet, sur un score écriqué d'un but à zéro face au Sénégal. Il prend la tête du groupe avec trois points, mettant ainsi la pression sur les Congolais condamnés à l'emporter pour espérer disputer les demi-finales.

Lors de leur première sortie, les Diabes rouges ont mené deux fois au score face aux Lionceaux du Sénégal avant de se faire rattraper et partager les points. Prince Soussou avait donné l'avantage aux Congolais à la 12e minute, mais Mamadou Lamine



Les Diabes rouges/DR

Diatta lui avait répondu deux minutes après. Les hommes de Clément Massamba repassaient devant à la 27e

minute, grâce à un doublé de Prince Soussou. Encore une fois, ils n'ont pas réussi à tenir le score puisqu'Amara



Les Etalons du Burkina Faso/DR

Diouf avait égalisé.

Pour un match aux allures d'une finale contre le Burkina Faso, les Diabes rouges doivent se

montrer très efficaces devant les buts tout en faisant preuve d'une rigueur défensive.

James Golden Eloué

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

TRANSFERTS

Fernand Mayembo en Israël

Le défenseur central de 27 ans a signé un contrat d'une saison, plus une en option, en faveur de l'Hapoel Haïfa.



Fernand Mayembo à l'Hapoel Haïfa (DR)

Fernand Mayembo ne retournera donc pas en Ligue 2 : alors qu'Ajaccio, relégué à l'issue de la saison, retourne à l'étage inférieur, le défenseur international rejoint la première division israélienne.

Il ne sera resté qu'une saison en Corse, pour un bilan plutôt décevant : deux longues périodes de blessures et seulement 11 apparitions, dont 8 titularisations, 705 minutes de jeu et une relégation. Comble de l'ironie, alors que l'ACA descend, le Havre, qu'il avait quitté à l'été 2022, a terminé champion de Ligue 2.

Trop souvent blessé pour être régulier, en délicatesse avec la sélection, où ses

relations avec Francis N'Ganga seraient plus que glaciales, « Fédé » Mayembo doit, à 27 ans, retrouver plaisir et sensation pour reprendre le fil d'une carrière qui s'annonçait prometteuse.

Ça sera donc chez le 8e du championnat 2023. Avec un seul titre national, remporté en 1989, le club de la ville du nord d'Israël n'est pas un ténor de Ligat Al.

Comme Bryan Passi, recruté par l'Hapoel Tel Aviv, Mayembo va découvrir la Ligat Al et un nouveau pays. Les deux anciens Niortais devront attendre le 7 octobre pour se rencontrer.

Camille Delourme

HANDBALL

DGSP et Pétro Sport champions du Congo

La 52^e édition du championnat national seniors dames et hommes de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a connu son épilogue le 30 juillet à Brazzaville. Au terme des huit jours des rencontres de hautes factures, ce sont les clubs de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) chez les dames et celui de Pétro Sport chez les hommes qui ont été couronnés.

Les deux finales du championnat ont eu lieu au gymnase Nicole-Oba, en présence des membres de la Fécohand ainsi que des autorités sportives. Les seize équipes ayant pris le départ de cette compétition, dont six chez les dames et dix chez les hommes, se sont affrontées dans le fair-play.

La DGSP, qui est une grande habituée de cette compétition, a battu tous ses adversaires avant de survoler Otohô à la finale sur le score de 30-19. Le club athlétique renaissance aiglon(Cara) qui a renversé Grain de Sel en match de classement s'est contenté de la 3^e place au détriment de son adversaire. Etoile du Congo est terminée 5^e devant le novice, HBC Kali 6^e et dernier.

Du côté des hommes, Pétro-Sport a fait la loi durant toute la compétition. Il a fait incliner tous ceux qui ont tenté de l'affronter. En finale, ce club de Brazzaville a facilement marché sur l'un de ses adversaires de tout temps, Caïman (38-22). Au classement général, Etoile a remporté la médaille de bronze (troisième) suivie d'Inter club puis BMC. La sixième place a été occupée par les Ponténégrins de Muni- Sport qui ont surclassé Avenir du Rail ainsi que leur adversaire de la ligue de Pointe-Noire, NHA Sport. La Tsongolaise et Diabes noirs ont respectivement occupé la 9^e et



DGSP et Pétro-Sport célèbrent leur titre/Adiac

Les principaux acteurs de cette édition, à savoir les athlètes et les entraîneurs ont, dans l'ensemble, apprécié le niveau de jeu ainsi que l'organisation de cette compétition. «Félicitations aux organisateurs, aux superviseurs des rencontres, aux arbitres, aux équipes participantes, aux supporters de tous bords, aux coaches des équipes. Que cette 52^e édition soit notre modèle dans sa positivité. Une fois de plus mes félicitations à nous tous qui avons contribué pour la réussite de la fête du handball congolais »

10^e place.

Sur le plan individuel, Grace Zoubabela de la DGSP avec 50 buts marqués et Chadrack Aroka-Okombe de Caïman avec 62 buts ont remporté des trophées de meilleurs buteurs.

Les principaux acteurs de cette édition, à savoir les athlètes et les entraîneurs ont, dans l'ensemble, apprécié le niveau de jeu ainsi que l'organisation de cette compétition. «Félicitations aux organisateurs, aux superviseurs des rencontres, aux arbitres, aux équipes participantes, aux supporters de tous bords, aux coaches des équipes. Que cette 52^e édition soit notre modèle dans sa positivité. Une fois de plus mes félicitations à nous tous qui avons contribué pour la réussite de la fête du handball congolais », a indiqué Gabriel Tchicaya, coach de Cara.

La 52^e édition du championnat national seniors dames et hommes a permis à certaines équipes, comme la DGSP, de confirmer leur suprématie sur la scène du handball national. Ce championnat, selon les organisateurs, est la plus grande compétition nationale qui a facilité le rayonnement de certains clubs, entre autres, Grain de Sel, Kali ou NHA Sport qui ont marqué leur intégration dans l'univers des grands.

Rude Ngoma

COUPE DU CONGO DAMES

FCF La Source et AC Colombe en demi-finales

Le Football club féminin La Source affrontera le 4 août l'AC Colombe lors des demi-finales de la Coupe du Congo version féminine. Le FCF La Source s'est qualifié en battant le 31 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat le CESB sur un score de 3-1.

Chaïda Mabondzo a mis le paquet pour qualifier La Source en marquant un triplé à la 24^e, 77^e et 85^e minutes. Avant de se montrer à son avantage, son équipe était menée 0-1 après le but de Bazoladio à la 22^e minute. L'AC Colombe a signé une courte mais précieuse victoire face à Galactic 1-0. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Elda Loulendo à la 45+3.

Au complexe sportif de Pointe-Noire Epah Ngamba a eu recours aux tirs au but pour se qualifier devant FC Azur 4-3. Au temps réglementaire, les deux formations se sont neutralisées 1-1.

Éliminé aux tirs au but, le FC Azur jouera les demi-finales en sa qualité de meilleur perdant. Selon le tirage, il retrouvera Epah Ngamba.

James Golden Eloué



Une séquence du match opposant Galactic-AC Colombe/Adiac

SPORT

La ligue départementale de basketball clôture sa saison

Les finales de la 7e édition de la Coupe de la ville en juniors dames et seniors hommes ont sanctionné, le 30 juillet, la fin de la saison sportive 2022-2023 au stade Synergie en présence de Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des Sports et de l'Education physique de Pointe-Noire.

L'équipe de BBS, plus expérimentée, a terrassé son homologue de l'As Cheminots sur le score de 48 points à 5 lors de la finale de la Coupe de la ville en catégorie juniors dames. En catégorie seniors hommes, Black Lions a battu BBS sur le score de 68 points à 58. En remettant les trophées aux équipes, joueurs et entraîneurs méritants, Joseph Biangou Ndinga a félicité les dirigeants de la ligue départementale de basketball qui, en dépit des moyens modestes, s'évertuent à organi-

ser chaque année les compétitions départementales.

Les résultats de la saison 2022-2023

Seniors hommes

- Play offs -U20
- 1-Black Lion 1 6 points
- 2- NTSC Les B 5 points
- 3- Dynamique 4 points
- 4- JSK 3 points
- Poule B
- 1-BBS 4 points
- 2-CPGOS 3 points
- 3-Black Lion 2 2 Points



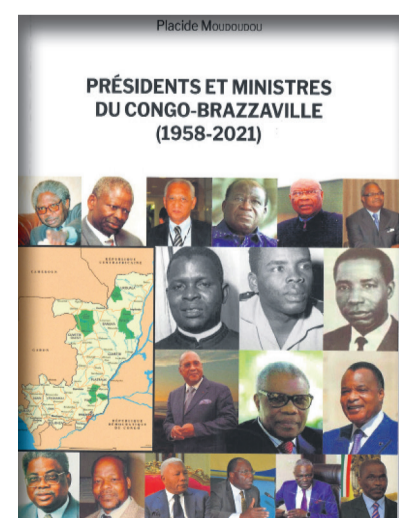
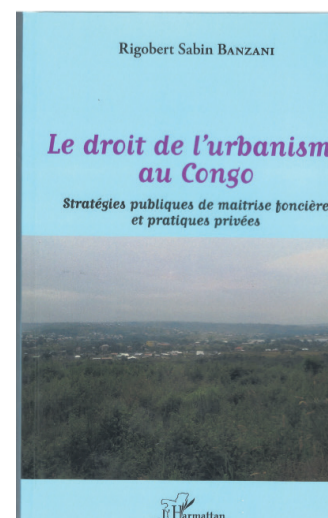
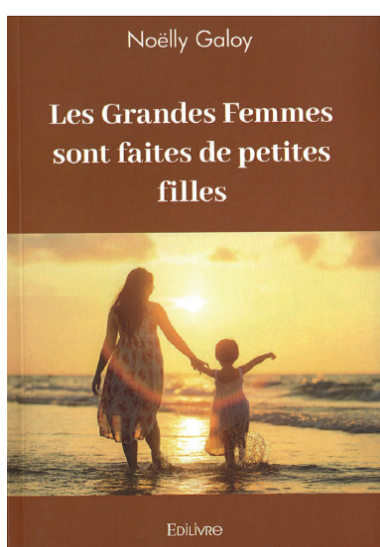
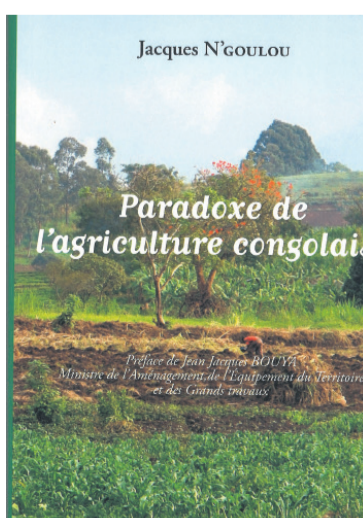
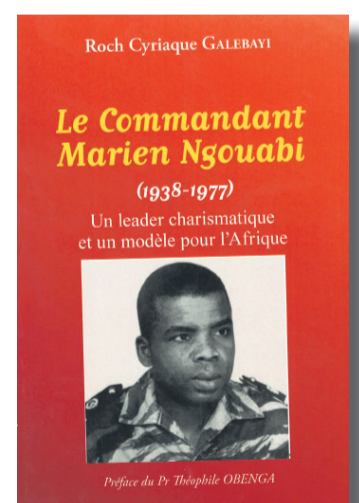
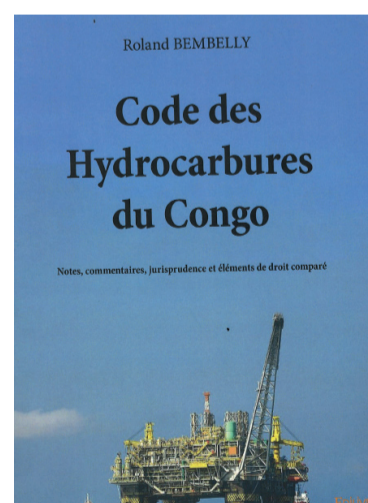
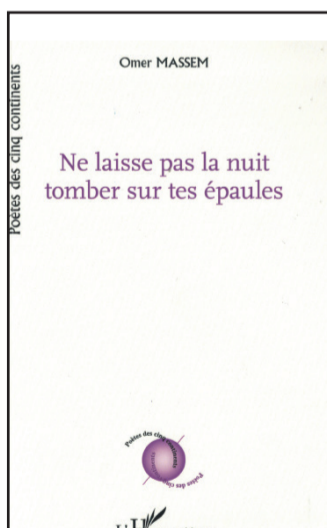
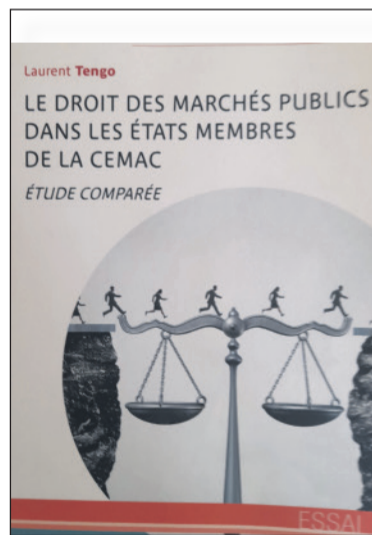
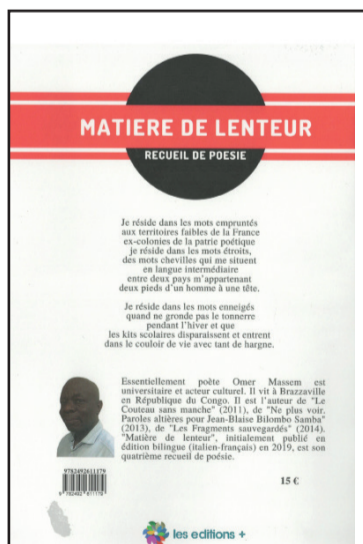
L'équipe de Black Lion vainqueur de la Coupe de la ville «DR»

En remettant les trophées aux équipes, joueurs et entraîneurs méritants, Joseph Biangou Ndinga a félicité les dirigeants de la ligue départementale de basketball qui, en dépit des moyens modestes, s'évertuent à organiser chaque année les compétitions départementales.

- | | | |
|--------------------|------------------------|-----------------------------|
| Juniors hommes-U18 | 3- Black Lion 2 points | 1-BBS 2 points |
| 1-BBS 4 points | 4-CPGOS 1 point | 2-As Cheminots 1 point |
| 2-JSK 2 points | Juniors dames | Hervé Brice Mampouya |



EN VENTE



ENTREPRENEURIAT

Le Forum international des femmes entrepreneuses s'ouvre à Brazzaville

La 12e édition du Forum international des femmes entrepreneuses et dynamiques (Fied) rassemble, du 31 juillet au 5 août, dans la capitale congolaise la gent féminine venue de plus de vingt pays autour du thème « Accompagnons les entreprises africaines pour renforcer les capacités des filières de transformation, accélératrices du "Made in Africa" ».

La 12e édition du Forum international des femmes entrepreneuses et dynamiques (Fied) rassemble, du 31 juillet au 5 août, dans la capitale congolaise la gent féminine venue de plus de vingt pays autour du thème « Accompagnons les entreprises africaines pour renforcer les capacités des filières de transformation, accélératrices du "Made in Africa" ».

Le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, a ouvert les travaux de la 12e édition du Fied le 31 juillet à Kintélé, dans la périphérie nord de Brazzaville. L'agenda de ce forum, dont la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, est la marraine, prévoit entre autres des ateliers interactifs, des tables rondes, des master classes, des sessions B to B ou B to C, des expositions ventes. « A cette année de l'entrée du Congo dans la zone de libre-échange continentale africaine, cette 12e édition du Fied donne l'occasion aux entrepreneurs congolaises d'échanger avec leurs consœurs africaines et d'ailleurs sur des questions qui entravent le développement de leurs entreprises, de partager leurs expériences, de renforcer les actes de coopération pour l'accroissement et la pérennisation de leurs activités économiques », a indiqué le chef du gouvernement.

Pour sa part, la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné que l'entrepreneuriat des femmes est un accélérateur du processus de diversification de l'économie et de création de richesses. « A ce titre, il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information



et de sensibilisation tant au niveau rural qu'urbain. Offrir des plates-formes d'opportunités et d'échanges », a-t-elle révélé.

Made in Africa

L'objectif du label "Made in Africa" est de permettre au continent de mieux s'intégrer dans la mondialisation, a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. Le Fied,

selon elle, fait partie des écosystèmes dynamiques et inclusifs ayant un rôle important à jouer dans l'atteinte de cet objectif. D'où le thème « Accompagnons les entreprises africaines pour renforcer les capacités des filières de transformation, accélératrices du "Made in Africa" ».

La présidente et fondatrice du Fied, Djelika Yeo, a appelé les

Ouverture du Fied Visite des stands Adiac

femmes entrepreneuses, dynamiques à jouer pleinement leur rôle pour l'éclosion de l'esprit entrepreneurial à même de créer des emplois et de la richesse. « Si nous, les femmes africaines, nous nous mettons au travail, nous allons y arriver », a-t-elle déclaré.

Programme

«...Il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation tant au niveau rural qu'urbain. Offrir des plates-formes d'opportunités et d'échanges »

Mardi 1^{er} août

Le panel 2 portera sur les défis des chaînes de valeur des filières agricoles en Afrique : produire, transformer, conserver, stocker, distribuer de façon durable. Panel 3 : Les industries qui feront la force de l'Afrique. Panel 4 : Le financement des entreprises par des solutions innovantes pour mieux vendre à l'ère du numérique. Des rencontres business sont prévues, notamment des réunions entre les entrepreneurs pour développer les marchés locaux et internationaux, des rencontres entreprises-clients-fournisseurs des produits et services.

Mercredi 2 août

Panel 5 : Les zones économiques spéciales : potentialités et opportunités pour la diversification économique. Panel 6 : la zone de libre-échange continentale africaine : comment faciliter le transport, la logistique, le transit et la production d'énergie. Un master class est au programme sur l'agrément des investisseurs ou des opérateurs dans une zone économique spéciale.

Il convient de souligner que le Fied est un évènement qui réunit périodiquement de nombreuses entrepreneuses autour des problématiques liées à l'entrepreneuriat. Il vise à susciter des vocations entrepreneuriales et à fédérer toutes les initiatives (publiques et privées) en matière de promotion de la culture entrepreneuriale, de conseil et d'encadrement à la création d'entreprises. Ce forum est un grand rassemblement d'entrepreneurs qui créent des emplois, donnent vie à des idées, suscitent des vocations et créent des partenariats pérennes.

Rominique Makaya

DIASPORA

Célébration de la fête de l'indépendance du Congo au Sénégal

À Dakar, les Congolais résidant au Sénégal prévoient de célébrer les festivités du soixante troisième anniversaire de l'accession du Congo Brazzaville à l'indépendance par un marché, une brocante-vente / Kermesse Zando Na Bisso et une soirée à organiser entre le 12 et le 15 août au Monument de la renaissance africaine.

Sous l'égide de l'ambassade du Congo au Sénégal, les ONG Association congolaise pour la logistique et la supply chain, - Acolog - et l'Association des entrepreneurs congolais au Sénégal, - AECS-, convient leurs compatriotes et amis du Congo à prendre part au programme de célébration du soixante troisième anniversaire de l'Indépendance de la République du Congo à vivre les 12, 14 et 15 août 2023 à Dakar.

En mode cérémoniel nationaliste, les organisateurs prévoient de mettre en avant l'histoire et la valorisation de la culture congolaise.

Marie Alfred Ngoma

Célébration Lipanda Congo

TIDIANEMARIO À DAKAR

12 AOÛT 2023 Journée Culturelle - Panel Logistique et Développement Local Ambassade du Congo au Sénégal 10h00 Entrée libre	14 AOÛT 2023 Dîner de Gala Monument de la Renaissance, Dakar 20h30 Sur réservation TENUE DE VILLE OBLIGATOIRE	15 AOÛT 2023 Grande Kermesse Zando Na Bisso Monument de la Renaissance, Dakar 10h00 Entrée libre
---	--	---

PASS DÎNER LIPANDA
STANDARD : PRÉVENTE : 5000 FCFA
JOUR J : 10 000 FCFA
VIP : 25 000 FCFA